



AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES CANDIDATS À LA PROFESSION

1

L'adhésion gratuite à l'Ordre pendant vos études universitaires ou en processus d'admission

2

La possibilité de rencontrer et de réseauter avec des agronomes

3

L'accès à diverses informations
(Loi sur les agronomes, règlements, lignes directrices et guides, etc.)

4

La participation aux activités des sections régionales

5

La participation aux activités de l'Ordre à tarif réduit
(congrès, formations, conférences, etc.)

6

La réception de l'infolettre Agro-Express, diffusée aux 2 semaines
(actualités sur la profession, offres de formation, offres d'emploi)

7

Invitation aux séances d'information sur l'examen d'admission, 2 à 3 fois par année
(membres inscrits à l'examen)

8

Participation à des comités consultatifs de l'Ordre sur certains sujets
(membres représentants des associations d'étudiants)

9

L'assurance responsabilité professionnelle pour stage professionnel avec La Capitale, sans frais

10

Des tarifs préférentiels:
• Assurances auto et habitation
• Services financiers
• Énergie Cardio

11

Rabais de 15 % appliqué à votre abonnement aux Références économiques du CRAAQ